

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

Avis de concours d'agent spécialisé de police technique et scientifique de la police nationale le 10 mai 2017

CALENDRIER DU CONCOURS

Clôture des inscriptions en ligne	10 avril 2017 18h00 heure de Paris
Clôture des inscriptions papier (cachet de la poste faisant foi)	10 avril 2017
Epreuves d'admissibilité	10 mai 2017
Résultats d'admissibilité	9 juin 2017
Epreuves d'admission	Du 19 au 23 juin 2017
Résultats d'admission	A compter du 30 juin 2017

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Concours Externe :

- Etre de nationalité française
- Etre âgé de 18 ans au moins au 1^{er} janvier 2017
- Etre reconnu physiquement apte à l'emploi
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnus comme équivalent. Sont admis en équivalence les diplômes étrangers (européens ou non) de même niveau. L'expérience professionnelle pourra également constituer une équivalence du diplôme requis. Le candidat devra justifier d'au moins 3 ans d'activité dans l'exercice d'une profession de même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (2 ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis).
- Etre en règle avec la législation sur le service national.

Concours Interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques justifiant d'un an de services publics au 1^{er} janvier 2017.

NOMBRE DE POSTES OUVERTS

Le nombre total de postes offerts sera fixé par arrêté ultérieurement

EPREUVES COMMUNES DU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

Epreuves d'admissibilité :

1/ Questionnaire à choix multiples et/ou problèmes permettant d'apprécier les connaissances du candidat en mathématiques, sciences de la vie et de la terre, biologie, chimie et physique (durée : 2 heures - coefficient 2 ; note éliminatoire inférieure à 5/20)

Les programmes de ces matières correspondent à ceux d'enseignement de la classe de troisième de l'éducation nationale)

2/ Epreuve écrite consistant à répondre, à partir d'un texte général d'une page maximum, à six à huit questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et ses capacités à retranscrire et à ordonner les idées principales du texte (durée : 2 heures - coefficient 1 ; note éliminatoire: inférieure à 5/20)

3/ Tests psychotechniques destinés à évaluer la compatibilité du profil psychologique du candidat avec les missions de la police technique et scientifique (durée : 2 heures)

Epreuves d'admission :

Entretien libre avec le jury (durée 20 minutes, dont 5 minutes de présentation - coefficient 3 note éliminatoire : inférieure à 5/20)

Epreuve facultative de langue vivante (durée : 15 minutes – coefficient : 1) Seuls sont pris en compte au moment de l'admission les points supérieurs à la moyenne de 10/20

RETRAIT ET DEPOT DES CANDIDATURES

Pour Marseille :

- Par internet : www.lapolicenationalerecrute.fr
- Par courrier : SGAMI SUD / DRH / Bureau du recrutement et de la formation, 299 chemin de Sainte Marthe 13014 Marseille (demande par correspondance : joindre une enveloppe affranchie à 1,65 €)
- Sur site : SGAMI SUD/DRH/ Bureau du recrutement et de la formation, 54 bd Alphonse Allais 13014 Marseille

Pour Toulouse :

- Par internet : www.lapolicenationalerecrute.fr
- Par courrier: SGAMI SUD / DRH / Bureau du recrutement et de la formation, chemin de Bordeblanque 31170 Colomiers (demande par correspondance : joindre une enveloppe affranchie à 1,65 €)
- Sur site : SGAMI SUD/DRH/ Bureau du recrutement et de la formation, chemin de Bordeblanque 31170 Colomiers

RENSEIGNEMENTS

Pour Marseille :

Par courriel : sgamisud-brf-epts@interieur.gouv.fr

Par téléphone :

- 04 86 57 68 82
- 04 86 57 68 53
- 04 86 57 68 50
- 04 86 57 68 48

Pour Toulouse :

Par courriel : sgami-sud-toulouse-recrutement@interieur.gouv.fr

Par téléphone :

- 05 34 55 49 23
- 05 34 55 49 19
- 05 34 55 49 24